



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra, dans la salle temporaire des délibérations du conseil, située au 1, rue Principale Sud, à Sutton, le **4 juillet 2016**, à 19h30, une séance au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1.	Numéro de cadastre :	4 867 067 du cadastre du Québec
2016-90015	Adresse civique :	Chemin Muir
	Nature et effet de la demande :	La demande vise à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé à 184 mètres de la ligne de lot avant, alors que le Règlement de zonage numéro 254 prévoit une marge avant maximale de 100 mètres.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **15^e** jour du mois de **juin** de l'an **2016**.

Julie Lamarche
Greffière adjointe